

Réunion en présentielle à la Ligue de Bretagne de Handball – 18 rue Pierre de Coubertin 22 440 PLOUFRAGAN

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Philippe BARBERET, Pauline BELLAT, Jean-Marc BRISSET, Pierre JOLIVET, Philippe ROUSSEAU, Yves LE MENN.

Dossier 17B21 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18M D1

Concerné : Joueur mineur

Club fautif : Club A

Motif retenu : Faute individuelle, atteintes aux personnes avec circonstances très aggravantes - Attitude agressive et atteinte à la considération envers un jeune arbitre

Sanction : huit dates de suspension dont deux avec sursis, 12 mois de période probatoire

Pénalité financière : 420€

Dossier 17B22 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18M D1

Concerné : Joueur mineur

Club fautif : Club A

Motif retenu : Faute individuelle – Atteinte aux personnes avec circonstances très aggravantes - Attitude incorrecte envers un jeune arbitre.

Sanction : trois dates de suspension, 12 mois de période probatoire

Pénalité financière : 180€

Dossier 17B23 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18M D1

Concerné : Officiel responsable

Club fautif : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux biens et aux espaces réservés avec circonstances très aggravantes - Pénétration sur l'aire de jeu non autorisée

Sanction : six dates de suspension dont deux avec sursis, 12 mois de période probatoire

Pénalité financière : 300€

Dossier 17B24 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18M D1
Concerné : Officiel responsable
Club fautif : Club A
Sanction : relaxe

Dossier 17B25 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18M D1
Concerné : Club
Club fautif : Club A
Motif retenu : Atteinte à l'éthique du sport - Manquement à l'éthique du sport suite à des publications sur un réseau social.
Sanction : avertissement
Pénalité financière : 30€

Fin de la séance : 11h30

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline

